

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 12 juin 2006, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Madame et Messieurs les conseillers Carine Lachapelle, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Madame Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

Monsieur le conseiller Normand Girouard est absent.

Monsieur Alain Deslauriers, directeur général, et Madame Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

182/12-06-06

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant les items suivants :

- D.2 Appel d'offres no. 2006-04 pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de trottoirs secteurs nord et sud ainsi qu'un égout pluvial secteur nord, sur la rue Principale (route 117) du secteur L'Annonciation : octroi de contrat*
- D.4 Appel d'offres no. 2006-06 pour la fourniture de plaques de noms de rues et de numéros civiques*
- I.1 Barrage du Lac-Paquet.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2006
3. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2006

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2006
2. Règlement d'emprunt numéro 84 : Approbation des comptes soumis et de la directive de changement numéro 6
3. Dépôt du bilan, de l'état des activités financières et de l'état des activités d'investissement au 31 mai 2006

C Gestion administrative

1. Comité des relations de travail patronal-syndical
2. Acquisition d'un système d'air climatisé pour le bureau du secteur Sainte-Véronique
3. Offre de services pour site Internet
4. Embauche de personnel



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

D Contrat et appel d'offres

1. Appel d'offres no : 2006-03 pour la fourniture et la pose de matériel bitumineux de type EB-14 pour des travaux dans le secteur Sainte-Véronique : octroi de contrat
2. Appel d'offres no. 2006-04 pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de trottoirs secteurs nord et sud ainsi qu'un égout pluvial secteur nord, sur la rue Principale (route 117) du secteur L'Annonciation : octroi de contrat - *reporté*
3. Appel d'offres 2006-05 relatif au déneigement dans le secteur L'Annonciation
4. Appel d'offres 2006-06 pour la fourniture de plaques de noms de rues et de numéros civiques -*reporté*

E Avis de motion

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Système de communication : Acquisition d'un abri en commun avec les autres utilisateurs
2. Acquisition d'une partie du chemin du Lac-Boileau Est et d'une partie du chemin du Lac-Boileau Ouest
3. Installation d'une lumière sur la rue de l'École dans le secteur Sainte-Véronique
4. Restauration extérieure de la salle municipale et du bâtiment de la plage du secteur Sainte-Véronique
5. Vente de ponceaux
6. Entente avec Bell relativement à des travaux de déplacement de fils

I Hygiène du milieu

1. Barrage du Lac-Paquet -*reporté*

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Demande de dérogation mineure numéro 2006-00002
2. Mandat à la M.R.C. d'Antoine-Labelle
3. Fondation Rues Principales : dépôt de documents

K Loisirs et culture

1. Entente relative à l'utilisation de sites sportifs avec l'École du Méandre
2. Demande du CHDL CRHV pour l'utilisation de la piscine municipale

L Divers

1. Souper bénéfice du Centre de Plein-air Marie-Paule
2. Tournoi de golf du CLD-CSRE Forêt

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

183/12-06-06

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2006

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2006;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2006 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

184/12-06-06

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 MAI 2006

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2006;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2006 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Madame Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Modifications à venir sur les noms de rues et les numéros civiques;
- Point sur les lacs à mettre à l'ordre du jour à chaque mois;
- Regroupement des associations de lacs pour améliorer les services aux membres;
- Règlement sur les abris d'auto temporaires en bordure des lacs;
- Lavage de bateaux;
- Limite de vitesse sur le chemin du Lac-Marsan;
- V.T.T. sur le chemin du Lac-Jaune et sur les autres chemins;
- Travaux dans le secteur L'Annonciation;
- Contournement de la Route 117.

GESTION FINANCIÈRE

185/12-06-06

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2006

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mai 2006 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 510367 à 510642) :	131 850,22 \$
Remises fédérales et provinciales :	89 175,82 \$
Comptes courants (ch. # 60628 à 60827) :	352 700,79 \$
Total :	573 726,83 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

186/12-06-06

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 84 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS ET DE LA DIRECTIVE DE CHANGEMENT NUMÉRO 6

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 84 au montant total de 637 461,25 \$ (coût net de 598 667,69 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 5 juin 2006.

D'approuver la directive de changement numéro 6 émise par Monsieur Jean Labelle, ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

ADOPTÉE

187/12-06-06

DÉPÔT DU BILAN, DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT AU 31 MAI 2006

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, le bilan, l'état des activités financières ainsi que l'état des activités d'investissement au 31 mai 2006, tel que préparé par le trésorier, Madame Pauline Legault.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

188/12-06-06

COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL PATRONAL-SYNDICAL

CONSIDÉRANT que l'article 8.15 de la convention collective de travail en vigueur depuis décembre 2005 mentionne que dans le but de permettre aux parties de tenter de régler les griefs ou mécontentes et éviter le recours à l'arbitrage et, par le fait même, encourager le règlement des problèmes par les parties, celles-ci procèdent à la formation d'un Comité de relations de travail de quatre (4) personnes : deux (2) personnes représentantes de l'Employeur et deux (2) personnes représentantes du Syndicat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

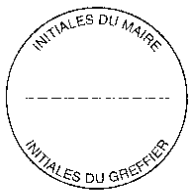
De nommer, conformément à l'article 8.15 de la convention collective de travail en vigueur pour les employé(e)s de la Ville, Madame Déborah Bélanger, mairesse, et Monsieur Alain Deslauriers, directeur général, pour siéger sur le Comité de relations de travail patronal-syndical à titre de représentants de l'Employeur.

ADOPTÉE

189/12-06-06

ACQUISITION D'UN SYSTÈME D'AIR CLIMATISÉ POUR LE BUREAU DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

D'autoriser l'acquisition et l'installation, par Champagne électrique inc., d'un système d'air climatisé pour le bureau municipal du secteur Sainte-Véronique au coût de 1 600,00 \$ plus les taxes.

Que la somme nécessaire à cette acquisition soit prise à même le surplus accumulé de l'ancienne Municipalité de Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

190/12-06-06

OFFRE DE SERVICES POUR SITE INTERNET

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à la majorité :

D'accepter l'offre de services présentée par Ordinateur Laval relativement à la création et au montage du « squelette » d'un nouveau site Internet de la Ville, lequel pourra être modifié et mis à jour par les employés de la Ville, au coût de 750,00 \$ plus 3 à 5 heures de formation à 75,00 \$/l'heure, ainsi que l'hébergement du site et la maintenance.

Le vote est demandé.

POUR : 4
CONTRE : 1

Monsieur le conseiller Yves Sigouin vote contre la proposition.

ADOPTÉE

191/12-06-06

EMBAUCHE DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de Monsieur Jessy Lépine à titre de journalier aux travaux publics temporaire à partir du 8 mai 2006, au taux horaire de 12,66 \$ (projet spécial subventionné à 75 %) selon la convention collective de travail en vigueur à la Ville.

D'entériner l'embauche du personnel suivant :

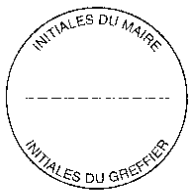
<u>NOM</u>	<u>TITRE</u>	<u>DATE D'EMBAUCHE</u>
------------	--------------	------------------------

CAMPING :

Madame Élisabeth Lévesque	préposée à l'accueil	25 avril 2006
Madame Joan Gélinas	préposée à l'accueil	1 ^{er} mai 2006
Monsieur André Boisvert	coordonnateur	28 février 2006
Monsieur Michel Lévesque	journalier spécialisé	29 mars 2006
Monsieur Richard Gélinas	journalier	1 ^{er} mai 2006
Monsieur Ghyslain Dion	préposé entretien-journalier	24 avril 2006
Monsieur Marcel Henry	journalier	18 avril 2006
Monsieur Claude Lemetti	préposé entretien-journalier	8 mai 2006
Madame Isabelle Croteau	étudiante	9 juin 2006,

TRAVAUX PUBLICS / VOIRIE / HORTICULTURE :

Monsieur David Vienneau	journalier	16 décembre 2005
-------------------------	------------	------------------



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

Monsieur Jacques Bédard	chauffeur-journalier	24 avril 2006
Monsieur Michael Jensen	chauffeur-journalier	9 avril 2006
Monsieur Patrice Boivin	journalier	15 mai 2006
Monsieur Jean-Daniel Caron	étudiant	24 avril 2006
Monsieur David Tremblay	étudiant	15 mai 2006
Monsieur Sylvain Bertrand	journalier	7 avril 2006
Madame Chantal Perreault	horticultrice	17 avril 2006
Madame Karine Allard	journalier	25 avril 2006
Madame Karine Allard	horticultrice	1 ^{er} mai 2006,

aux conditions et salaires selon la convention collective de travail en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

192/12-06-06

APPEL D'OFFRES NO : 2006-03 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX DE TYPE EB-14 POUR DES TRAVAUX DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2006-03 relatif à la fourniture et la pose de matériel bitumineux de type EB-14, le résultat de l'ouverture des soumissions du 23 mai 2006 est le suivant :

Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)	Montant total de la soumission incluant la T.P.S. et la T.V.Q.
168133 Canada inc. / Labelle Asphalte (le 23 mai 2006 à 12h10)	170 576,90 \$
Pavage Wemindji inc. (le 23 mai 2006 à 11h25)	139 508,43 \$

CONSIDÉRANT la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture et à la pose de matériel bitumineux de type EB-14 pour des travaux dans le secteur Sainte-Véronique à « Pavage Wemindji inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 121 285,30 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission datée du 23 mai 2006.

Que la fourniture et la pose de matériel bitumineux soient réalisées conformément à l'appel d'offres numéro 2006-03 et aux documents de soumissions de la Ville s'y rapportant datés du 24 avril 2006 et portant l'identification « Fourniture et pose de matériel bitumineux de type EB-14 ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

193/12-06-06

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

APPEL D'OFFRES 2006-05 RELATIF AU DÉNEIGEMENT DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au déneigement dans le secteur L'Annonciation faisant partie de l'appel d'offres no. 2006-05 de la Ville, tel que préparés en date du 12 juin 2006.

Que la Ville de Rivière-Rouge requiert des soumissions scellées pour le déneigement des chemins, montées, rues, parcs et stationnements dans le secteur L'Annonciation pour une distance approximative de 17 kilomètres.

Les soumissionnaires devront prévoir un contrat d'un (1) an, ou de deux (2) ans ou de trois (3) ans à compter de l'année 2006-2007, à raison d'un taux du kilomètre, tel contrat devant être en vigueur de la première chute de neige à la dernière chute de neige de chacune des années concernées.

Les équipements requis sont les suivants : trois (3) camions 4x4 munis d'une pelle sens unique (one way) et d'une aile droite de côté. La date de fabrication des camions ne devra pas être antérieure à l'année 1995.

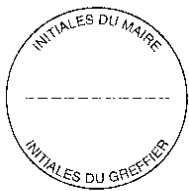
Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 19 juin 2006 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$; que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUSSION DÉNEIGEMENT DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION** » jusqu'à 14h00, heure locale, le 6 juillet 2006 à l'adresse suivante, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 6 juillet 2006 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge, ou d'un cautionnement de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission incluant les taxes (soit pour l'ensemble des trois (3) années soumissionnées incluant les taxes). Pour le cas d'un cautionnement de soumission, celui-ci devra être accompagné d'une lettre d'intention originale d'une compagnie d'assurances ou d'une institution financière habilitée à se porter caution en vertu des lois particulières qui les régissent s'engageant, si un contrat découle de la soumission, à remplacer le cautionnement de soumission par des cautionnements équivalents chacun à cinquante pour cent (50%) de la valeur fixée pour la première année du contrat incluant les taxes : 1er pour gages, matériaux et main-d'œuvre; 2e pour exécution. Cependant, le cautionnement doit demeurer valide pour toute la durée du contrat, soit pour un (1) an, ou deux (2) ans ou trois (3) ans, selon l'option retenue par la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que seules sont considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaire(s). De plus, la Ville se réserve le droit de ne faire exécuter qu'une partie des travaux ou de ne faire exécuter les travaux que sur une partie des chemins, montées, rues, parcs et stationnements indiqués aux documents de soumission ou d'accorder le contrat que pour un terme d'un (1) an, ou de deux (2) ans ou de trois (3) ans.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

194/12-06-06

SYSTÈME DE COMMUNICATION : ACQUISITION D'UN ABRI EN COMMUN AVEC LES AUTRES UTILISATEURS

CONSIDÉRANT qu'un cabinet de télécommunication a été installé sur les terrains du C.S.S.S. d'Antoine-Labelle à l'usage de quatre utilisateurs dont la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que le système de télécommunication de la Ville sert à 50 % pour le service des travaux publics et 50% pour le service de sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement du quart des coûts relatifs à l'installation d'un cabinet de télécommunication de 10 754,26 \$ incluant les taxes, soit une dépense de 2 688,57 \$ pour la Ville.

Que 50 % de cette facture soit imputée au poste 00-220-00-330 (incendie) et 50 % au poste 02-320-00-330 (voirie).

ADOPTÉE

195/12-06-06

ACQUISITION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-BOILEAU EST ET D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-BOILEAU OUEST

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition d'une partie du chemin du Lac-Boileau Est et d'une partie du chemin du Lac-Boileau Ouest appartenant à Monsieur Richard Décarie et aux Entreprises RIDEC pour la somme de 1,00 \$, le tout tel qu'il apparaît dans la description technique préparée par Monsieur Daniel Robidoux, arpenteur-géomètre (minute 3616) et du plan numéro 52 029-C s'y rapportant.

De mandater Me Nicole Janelle, notaire, pour préparer le contrat d'acquisition de ces parties de chemin.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents relatifs à cette acquisition pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

196/12-06-06

INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE SUR LA RUE DE L'ÉCOLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'installation d'une lumière de rue sur la rue de l'École dans le secteur Sainte-Véronique, par Champagne électrique inc., au coût approximatif de 350,00 \$ plus les taxes, et d'autoriser ainsi le branchement de celle-ci par Hydro-Québec selon ses tarifs réguliers.

ADOPTÉE

197/12-06-06

RESTAURATION EXTÉRIEURE DE LA SALLE MUNICIPALE ET DU BÂTIMENT DE LA PLAGE DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

remplace
la résolution
395/12-09-05

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Modifie
la résolution
388/12-09-05

D'autoriser la réalisation de travaux de peinture de la salle municipale au coût de 4 378,14 \$ (taxes incluses) et du bâtiment de la plage du secteur Sainte-Véronique au coût de 2 753,70 \$ (taxes incluses) par « Service d'entretien S. Meilleur ».

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 395/12-09-05 et modifie la résolution numéro 388/12-09-05.

Que les sommes nécessaires à la réalisation des travaux à la salle municipale du secteur Sainte-Véronique soient prises à même le surplus accumulé de l'ancienne Municipalité de Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

198/12-06-06

VENTE DE PONCEAUX

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à la vente des vieux ponceaux n'étant plus utiles à la Ville au coût de 1,00 \$ le pied linéaire.

ADOPTÉE

199/12-06-06

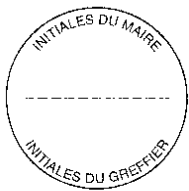
ENTENTE AVEC BELL RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DE FILS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente de « Consentement à des travaux sur commande » avec Bell Canada afin que ce dernier procède à la pose et à l'enlèvement de câble et toron, à la pose d'haubans et de boîtiers au 162, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est dans le secteur Marchand, au coût de 14 274,37 \$ plus les taxes.

D'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur Michel Robidoux, à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

200/12-06-06

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2006-00002

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble situé au 2455, montée du Lac-à-la-Truite, lot 29-4 rang 03, canton de Turgeon (matricule 2056-78-3803), pour régulariser l'implantation d'un bâtiment principal, lequel a été érigé en 1994, à 11.53 mètres de la ligne avant alors que la réglementation exige une marge avant de quinze (15) mètres (art. 4.4.3.8.1. règlement numéro 383-89).

CONSIDÉRANT qu'aucune marge de recul n'apparaît au permis de construction émis en 1994;

CONSIDÉRANT que la réglementation en vigueur n'exige pas l'implantation des bâtiments par un arpenteur;

CONSIDÉRANT que l'implantation de bâtiment ne cause pas de préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT que la marge avant de quinze (15) mètres sera probablement réduite lors de l'harmonisation des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (résolution numéro C.C.U. 042.06.05.11);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter la dérogation mineure numéro 2006-00002.

ADOPTÉE

201/12-06-06

MANDAT À LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

Abrogée par la
résolution
numéro
283/14-08-06

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De se prévaloir de l'entente intermunicipale en matière d'aménagement et d'urbanisme conclue avec la M.R.C. d'Antoine-Labelle et ainsi mandater son service de l'aménagement pour produire un projet de règlement modifiant le règlement de zonage du secteur Marchand afin que l'usage « Élevages sans sol » soit permis dans la zone RU-19.

ADOPTÉE

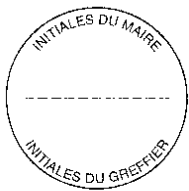
202/12-06-06

FONDATION RUES PRINCIPALES : DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, les documents suivants préparés par la Fondation Rues Principales dans le cadre du mandat qui lui a été accordé par la Ville :

- Rapport de la session image – juin 2005;
- Scénario de revitalisation – janvier 2006;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

- Guide de réaménagement urbain - février 2006.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

203/12-06-06

ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION DE SITES SPORTIFS AVEC L'ÉCOLE DU MÉANDRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente protocolaire relative à l'utilisation de sites sportifs entre la Ville de Rivière-Rouge et l'École du Méandre.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

204/12-06-06

DEMANDE DU CHDL CRHV POUR L'UTILISATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réservation de la piscine municipale avec un sauveteur pour des clients d'une unité du Centre de santé et de service sociaux d'Antoine-Labelle, pour une heure par semaine en dehors des heures régulières d'ouverture de la piscine, soit le mardi de 18h00 à 19h00.

Que les dépenses supplémentaires occasionnées par cette demande soient facturées au C.S.S.S. d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

DIVERS

205/12-06-06

SOUPER BÉNÉFICE DU CENTRE DE PLEIN-AIR MARIE-PAULE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'achat de 6 billets pour le souper bénéfice du Centre de Plein-air Marie-Paule qui a eu lieu le 3 juin 2006 au coût de 75,00 \$ chacun.

ADOPTÉE

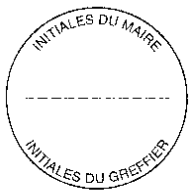
206/12-06-06

TOURNOI DE GOLF DU CLD-CSRE FORÊT

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de 4 billets pour le tournoi de golf bénéfice du CLD-CSRE FORÊT du 16 juin 2006 au coût de 135,00 \$ chacun.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006

Période de questions du public

Madame Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Service Internet haute vitesse à l'extérieur des zones urbaines;
- Travaux d'aménagement d'un chemin servant à une coupe de bois sur le chemin du Lac-Marsan Est;
- Abat-poussière dans les chemins;
- Piscines et spas en bordure des lacs;
- Revégétalisation des bords de lacs.

207/12-06-06

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit ajournée au lundi 26 juin 2006 à 19:30 heures et que l'ordre du jour comprenne, entre autre, les sujets suivants :

1. Appel d'offres no. 2006-04 pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de trottoirs secteurs Nord et Sud ainsi qu'un égout pluvial secteur Nord, sur la rue Principale (route 117) du secteur L'Annonciation : octroi de contrat;
2. Appel d'offres no. 2006-06 pour la fourniture de plaques de noms de rues et de numéros civiques;
3. Barrage du Lac Paquet.

Il est 21h28.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe